

Sondage des membres de 2018



Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada
Réalisé en partenariat avec The Portage Group (TPG)
Octobre 2018

Méthodologie

- Nous avons envoyé le sondage à 44 017 Associés du Collège royal en septembre 2018 et reçu 4066 réponses avant la date limite, soit un taux de réponse global de 9 %. Certains répondants ont arrêté de remplir le sondage à divers endroits, mais 3617 ont répondu à toutes les questions. Pour pouvoir utiliser les réponses, le répondant doit avoir au moins terminé l'évaluation du Collège royal.
- Le sondage était structuré de façon à diviser les répondants en fonction de trois volets. Chaque membre devait répondre à des questions de fond et à des sous-questions propres à un volet du sondage. Les membres ont été divisés de façon aléatoire en trois groupes de taille égale et ont répondu à l'un des trois volets du sondage. Le sondage comprenait :
 - **Questions de fond (tous devaient y répondre)** : Ces questions portaient sur la satisfaction à l'égard du Collège royal, les attentes relatives à l'engagement, les rôles du Collège royal, les raisons de l'adhésion et d'autres données démographiques.
 - **Volet A – Développement professionnel continu** : En plus des questions de fond, ces membres ont répondu à des questions sur leur utilisation et leurs préférences en matière d'activités de DPC.
 - **Volet B – Communications** : En plus des questions de fond, ces membres ont répondu à des questions sur les communications du Collège royal et leurs préférences dans ce domaine.
 - **Volet C – Besoins et perceptions** : En plus des questions de fond, ces membres ont répondu à des questions sur leurs perceptions à l'égard du Collège royal, l'importance des services et leur engagement au sein de l'organisation.
- Les résultats ont été pondérés par région et selon le sexe afin de refléter plus fidèlement la répartition des membres du Collège royal. Des pondérations distinctes ont été utilisées pour chaque volet du sondage et les questions de fond. La pondération des résultats permet d'éviter le biais d'échantillonnage et d'obtenir des résultats vraiment représentatifs de l'ensemble des membres.
- Les résultats provenant des 4066 répondants (échantillon) sont précis à plus ou moins 1,5 %, 19 fois sur 20 (intervalle de confiance de 95 %). Pour en savoir plus sur la marge d'erreur, consultez l'Annexe I. Le tableau suivant fait état de la taille des échantillons, des taux de réponse et de la marge d'erreur pour chaque volet du sondage.

VOLET DU SONDRAGE	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON (N)	TAUX DE RÉPONSE	MARGE D'ERREUR
Questions de fond	4,066	9%	±1.5%
Volet A : DPC	1,209	8%	±2.8%
Volet B : Communications	1,266	9%	±2.7%
Volet C : Besoins et perceptions	1,142	8%	±2.9%



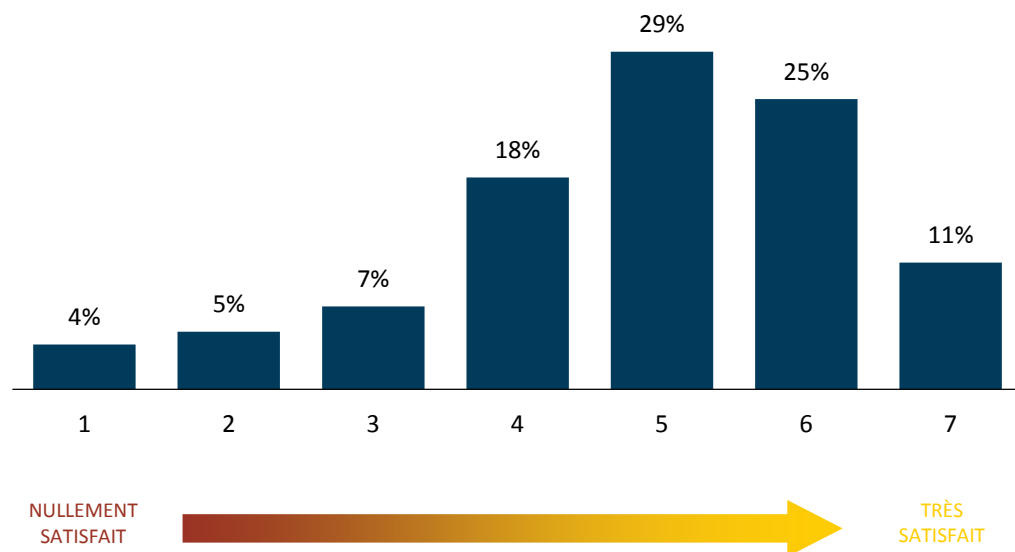


Degrés de satisfaction



Satisfaction globale à l'égard du Collège royal

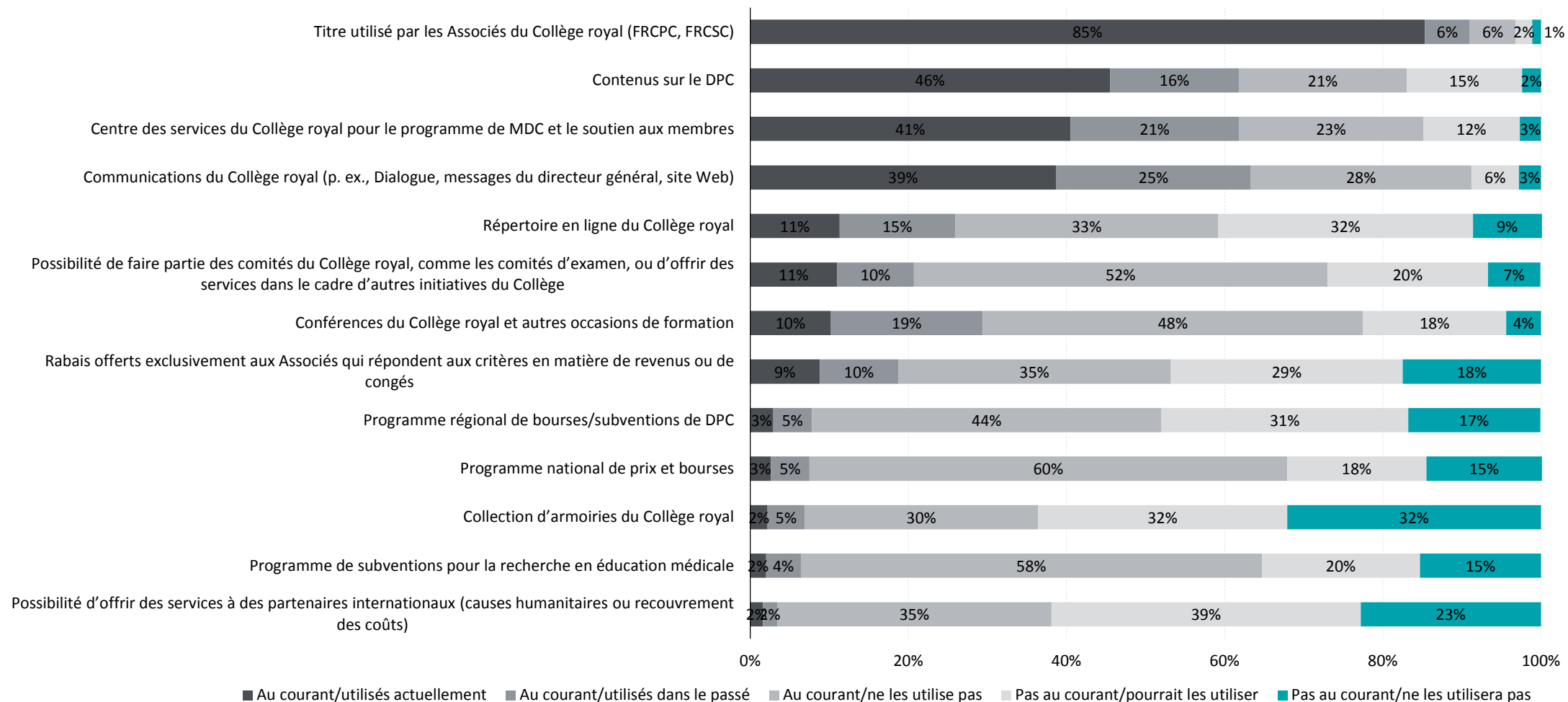
■ Total (N=3861; Moyenne 4,8; Taux de référence 64 %)



- Plus de la moitié (54 %) des membres ont attribué une cote de 5 ou 6, sur une échelle de 1 à 7, pour exprimer leur degré de satisfaction à l'égard du Collège royal, tandis que 11 % se sont dits très satisfaits (7).
- La cote moyenne de 4,8 sur 7 correspond à un taux de satisfaction de 64 %. Les membres du Collège royal sont d'avis que le rendement de l'organisation est acceptable, mais croient aussi qu'il y a place à amélioration.
- La satisfaction globale à l'égard du Collège royal est comparable à la moyenne des associations professionnelles avec lesquelles TPG a travaillé. Le taux moyen dans 47 études menées auprès d'associations professionnelles est de 63 %.



Utilisation des services du Collège royal par les membres

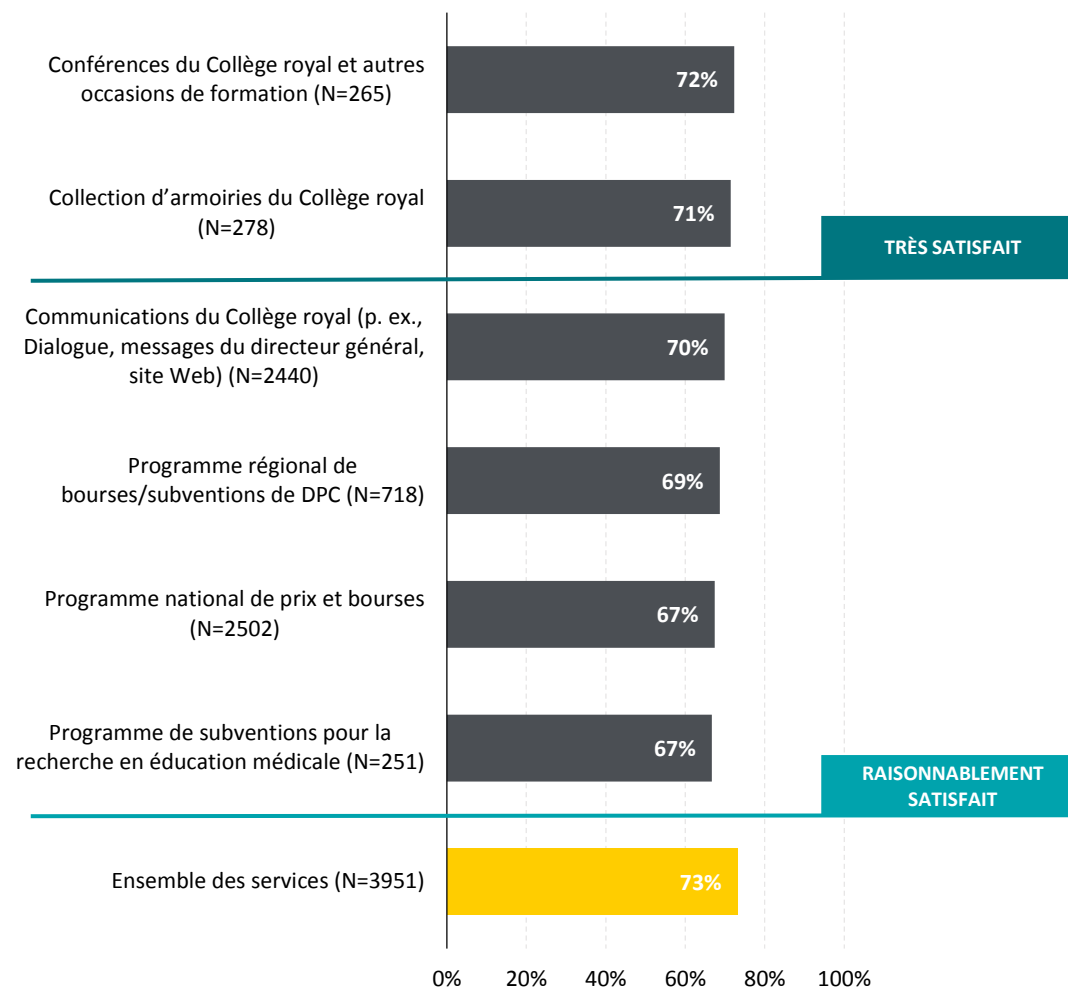
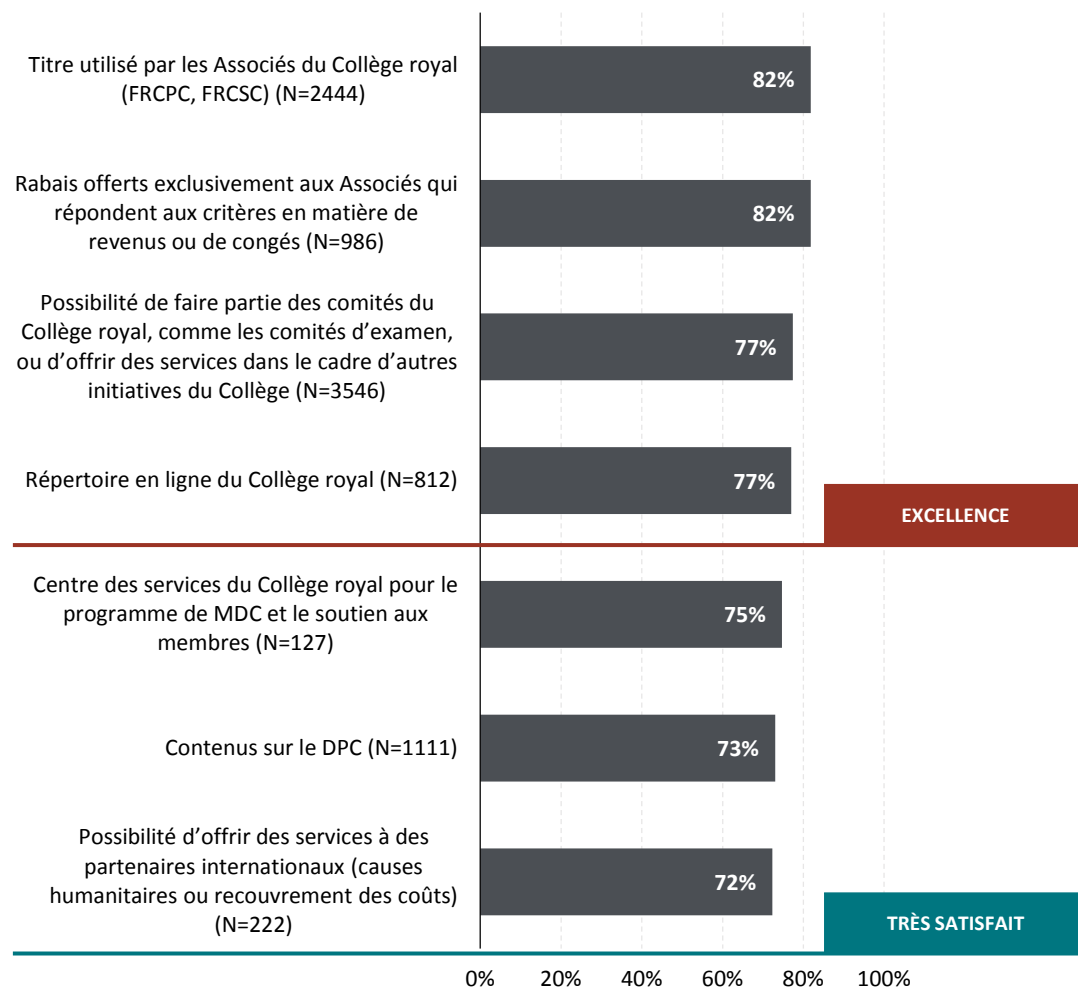


N=4066

■ Au courant/utilisés actuellement ■ Au courant/utilisés dans le passé ■ Au courant/ne les utilise pas ■ Pas au courant/pourrait les utiliser ■ Pas au courant/ne les utilisera pas

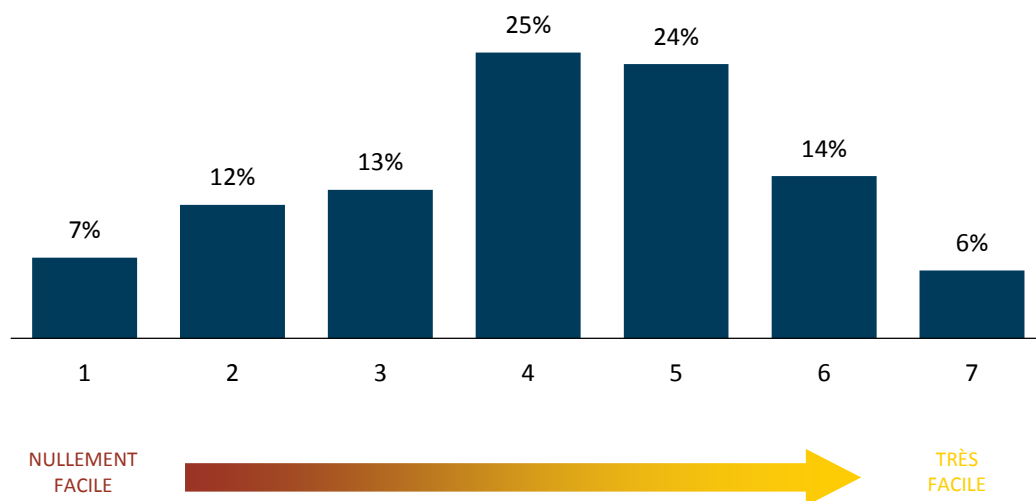


Satisfaction à l'égard du Collège royal (suite)



Facilité de faire valoir son point de vue

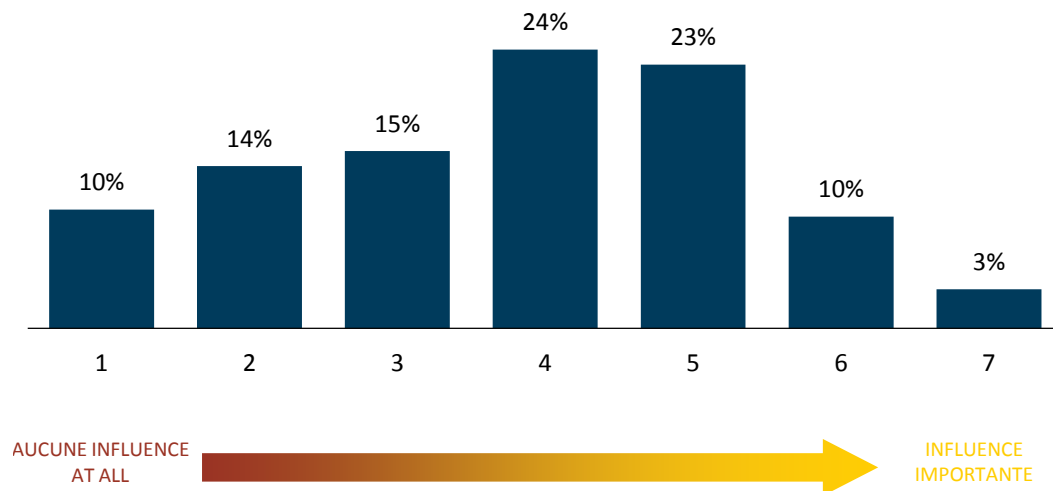
■ Total (N=3240; Moyenne 4.1; Taux de référence 52 %)



- Les membres ne croient pas qu'il est très facile de faire valoir leur point de vue auprès de l'organisation. Les réponses étaient de 4 ou 5 sur 7 (49 %). Cependant, un tiers des membres (32 %) ont attribué une cote inférieure de 3 sur 7.
- Le taux de référence du Collège royal dans ce domaine est beaucoup moins élevé que la moyenne globale des associations professionnelles (61 %). Cependant, on doit noter que de nombreuses grandes organisations (nombre de membres) avec qui TPG a travaillé éprouvent des difficultés dans ce domaine.

Influence des membres sur les priorités du Collège royal

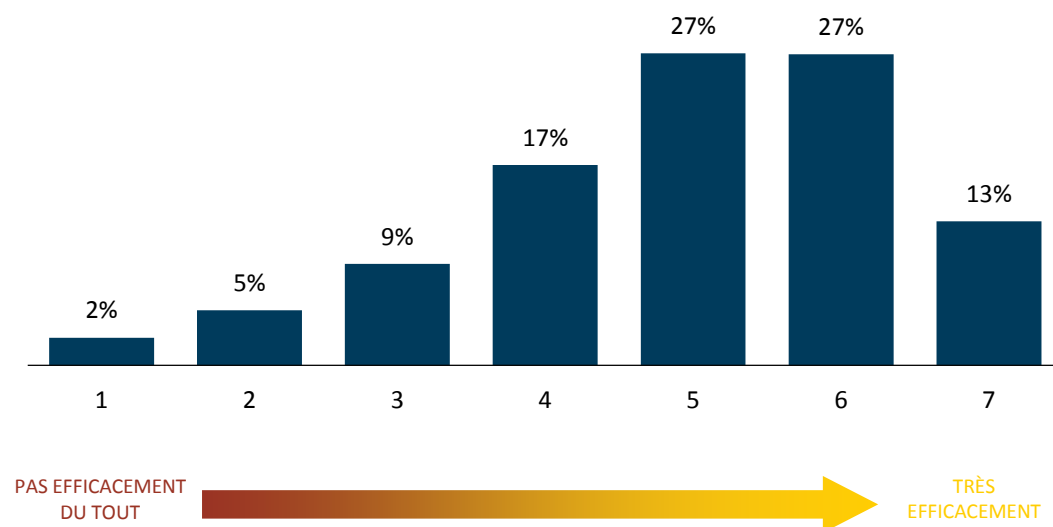
■ Total (N=3518; Moyenne 3,8; taux de référence 46 %)



- Deux facteurs importants contribuent à la perception des membres quant à leur niveau d'influence. Le premier : dans quelle mesure l'association permet vraiment à ses membres de faire avancer son plan d'action. Le deuxième : dans quelle mesure l'association informe ses membres de l'intégration de leur apport à son plan d'action.
- Les membres ne croient pas qu'ils ont beaucoup d'influence sur les priorités du Collège royal. En fait, seulement 36 % des membres ont attribué une cote élevée à ce chapitre (5 ou plus).
- Le taux de satisfaction n'est que de 46 %, ce qui confirme la nécessité d'améliorer l'interaction avec les membres.
- Le taux de référence du Collège royal dans ce domaine est beaucoup moins élevé que la moyenne globale des associations professionnelles (57 %).

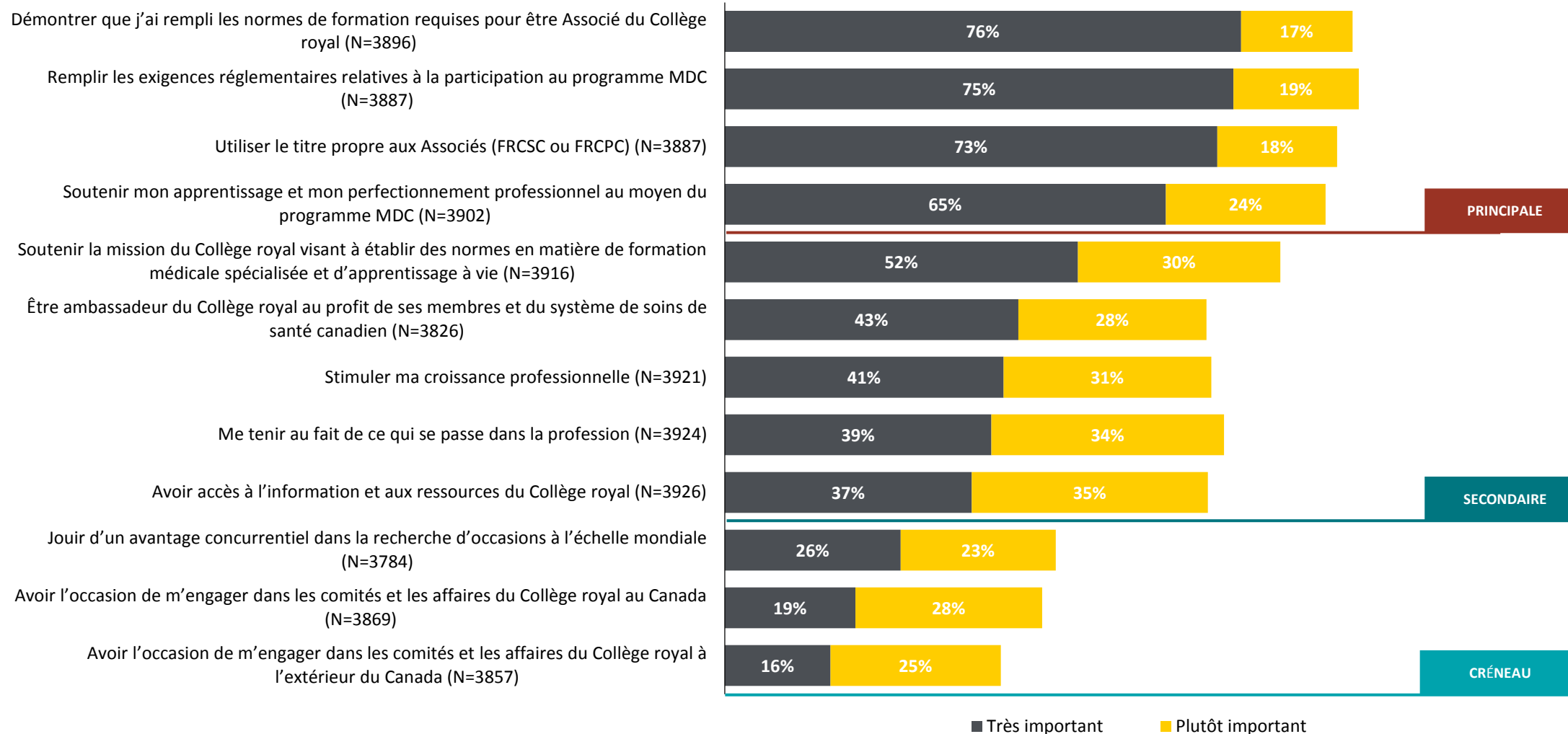
Efficacité de la communication avec les membres du Collège royal

■ Total (N=3979; Moyenne 4,9; Taux de référence 66 %)



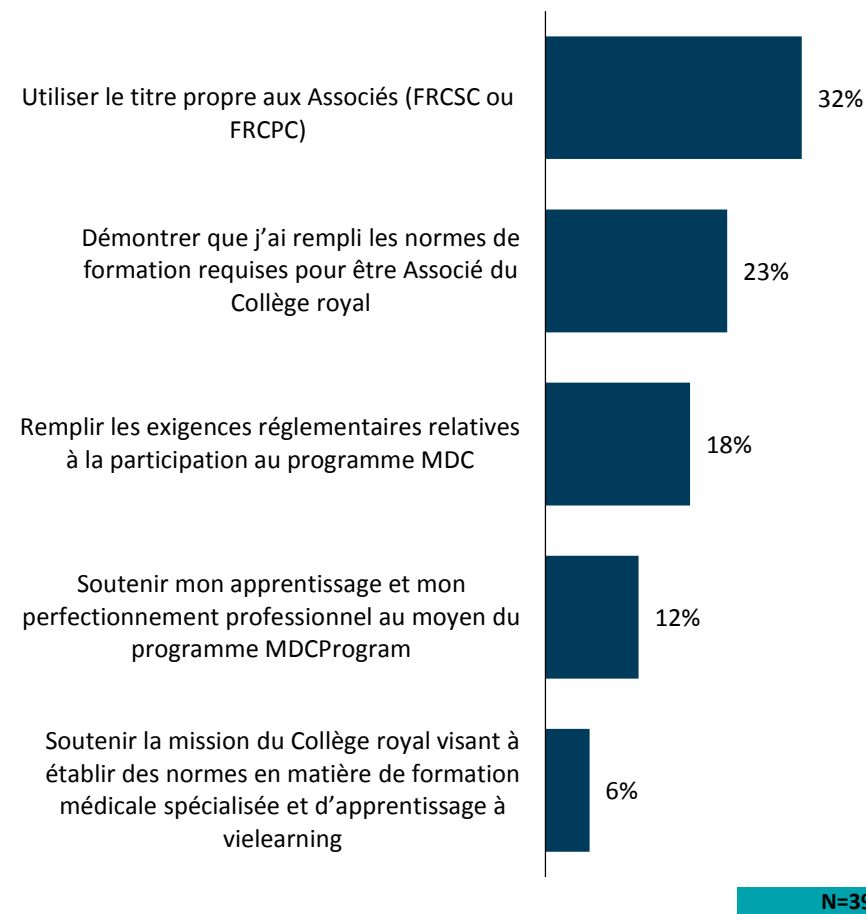
- La communication joue un rôle important dans la satisfaction des membres.
- Les résultats montrent que le Collège royal communique d'une manière raisonnablement efficace avec ses membres. Une vaste majorité (67 %) d'entre eux a attribué la cote 5 - ou une cote supérieure - sur 7, et 13 %, la cote 7 (Très efficacement). En revanche, 16 % des répondants ont attribué une cote inférieure dans ce domaine.
- Le taux de 66 % montre que les membres sont « raisonnablement satisfaits » dans ce domaine, ce qui indique que même si le Collège royal est sur la bonne voie, il peut encore s'améliorer. Ce taux est légèrement inférieur à la moyenne de 69 % pour toutes les associations professionnelles avec qui TPG a travaillé.

Raisons de l'adhésion

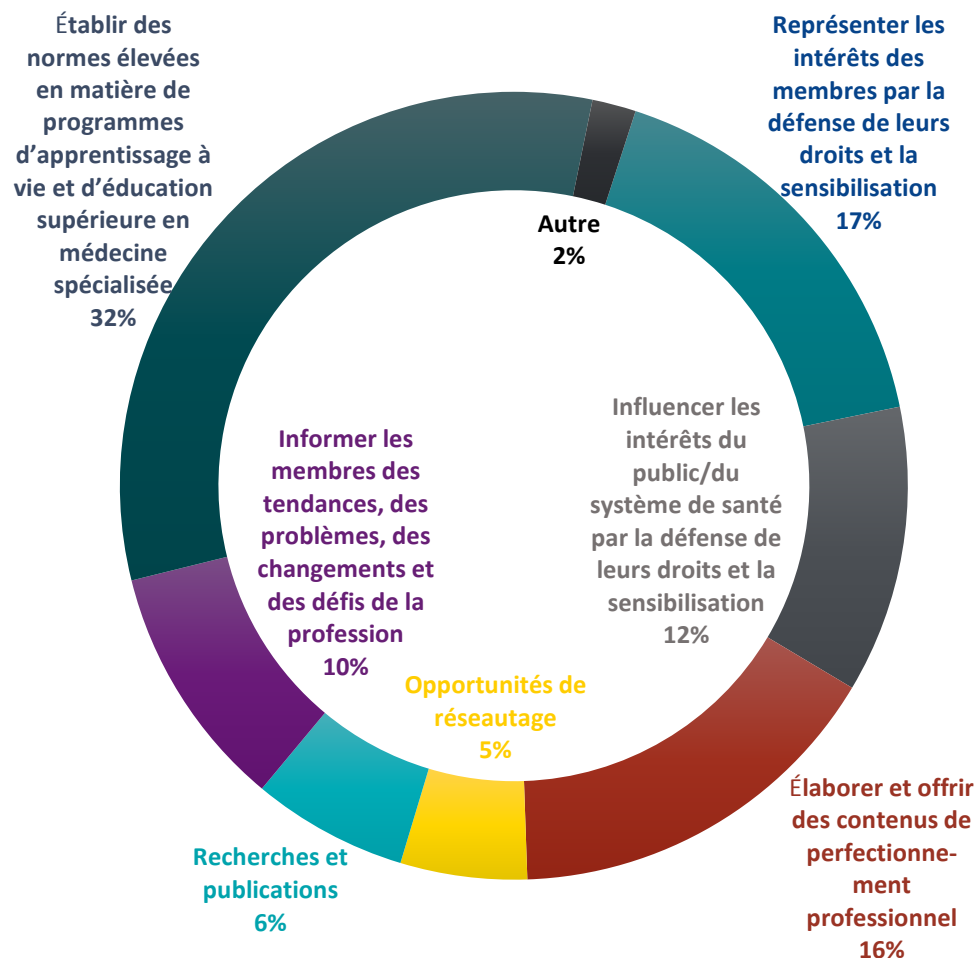


Principale raison de l'adhésion

- Les trois raisons jugées les plus importantes dans le choix de devenir Associé du Collège royal se trouvent au début de la liste.
- Utiliser le titre propre aux Associés est clairement ce qui motive surtout ce choix pour près d'un tiers des membres (32 %).
- Démontrer qu'ils remplissent les normes de formation requises pour être Associé est la deuxième raison principale (23 %), suivie de près par le fait de remplir les exigences réglementaires relatives à la participation au programme de MDC (18 %).
- Combinées, ces cinq raisons correspondent tout juste à ce qu'ont répondu plus de neuf membres sur dix. Plus de 1,6 % des répondants ont choisi les autres raisons présentées.



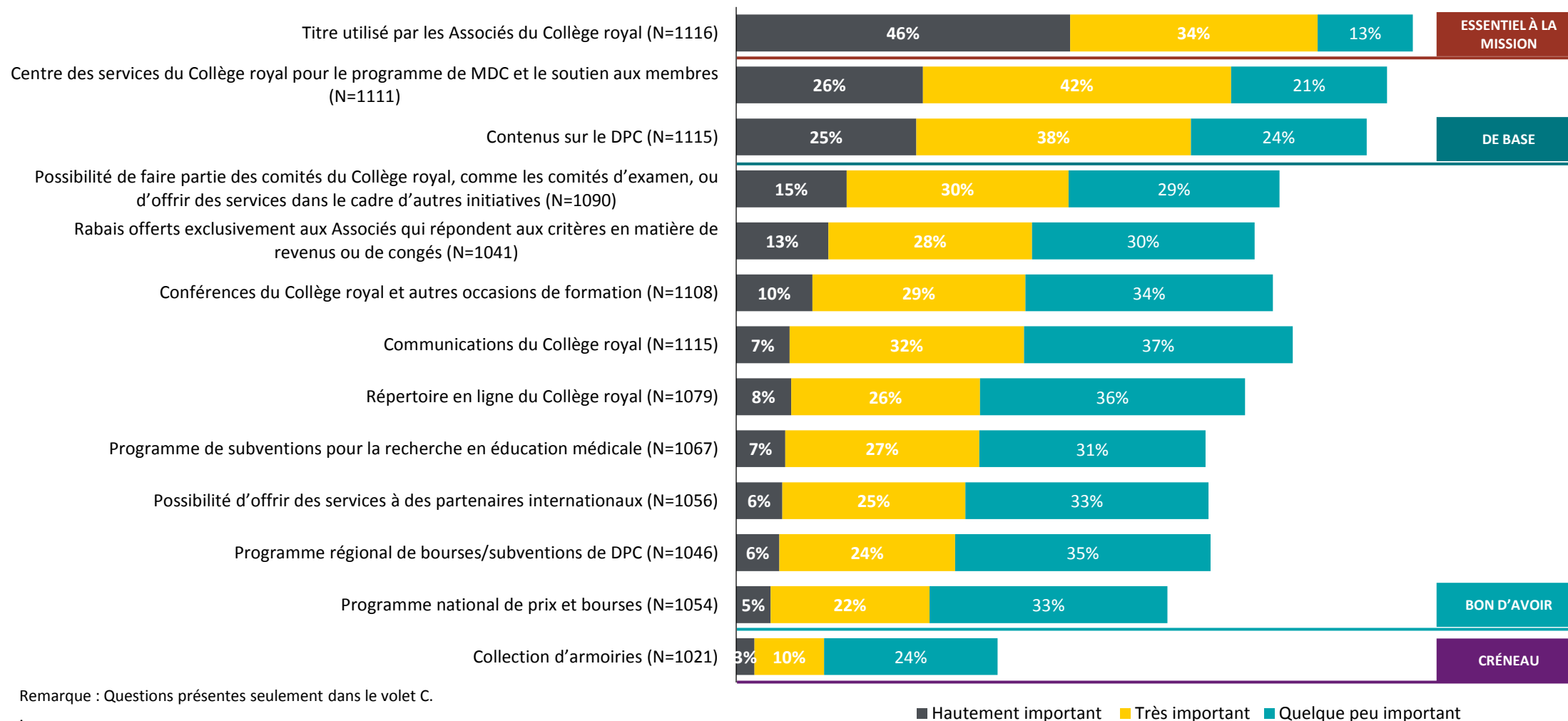
Priorités auxquelles le Collège royal devrait consacrer temps, efforts et ressources financières



- Selon les membres, le Collège royal devrait surtout consacrer son temps, ses efforts et ses ressources financières à établir des normes élevées en matière de programmes d'apprentissage à vie et d'éducation supérieure en médecine spécialisée. Il devrait y consacrer un tiers (32 %) de son temps, de ses efforts et de ses ressources, selon ce qu'ils ont répondu.
- Représenter les intérêts des membres par la défense de leurs droits et la sensibilisation (17 %) et élaborer et offrir des contenus de perfectionnement professionnel (16 %) viennent ensuite, suivies de près par influencer les intérêts du public/du système de santé par la défense de leurs droits et la sensibilisation (12 %), et informer les membres des tendances, des problèmes, des changements et des défis de la profession (10 %).
- Les résultats n'indiquent pas de façon formelle la manière dont les ressources devraient être réparties; ils représentent plutôt un classement pondéré.



Services jugés utiles par les membres

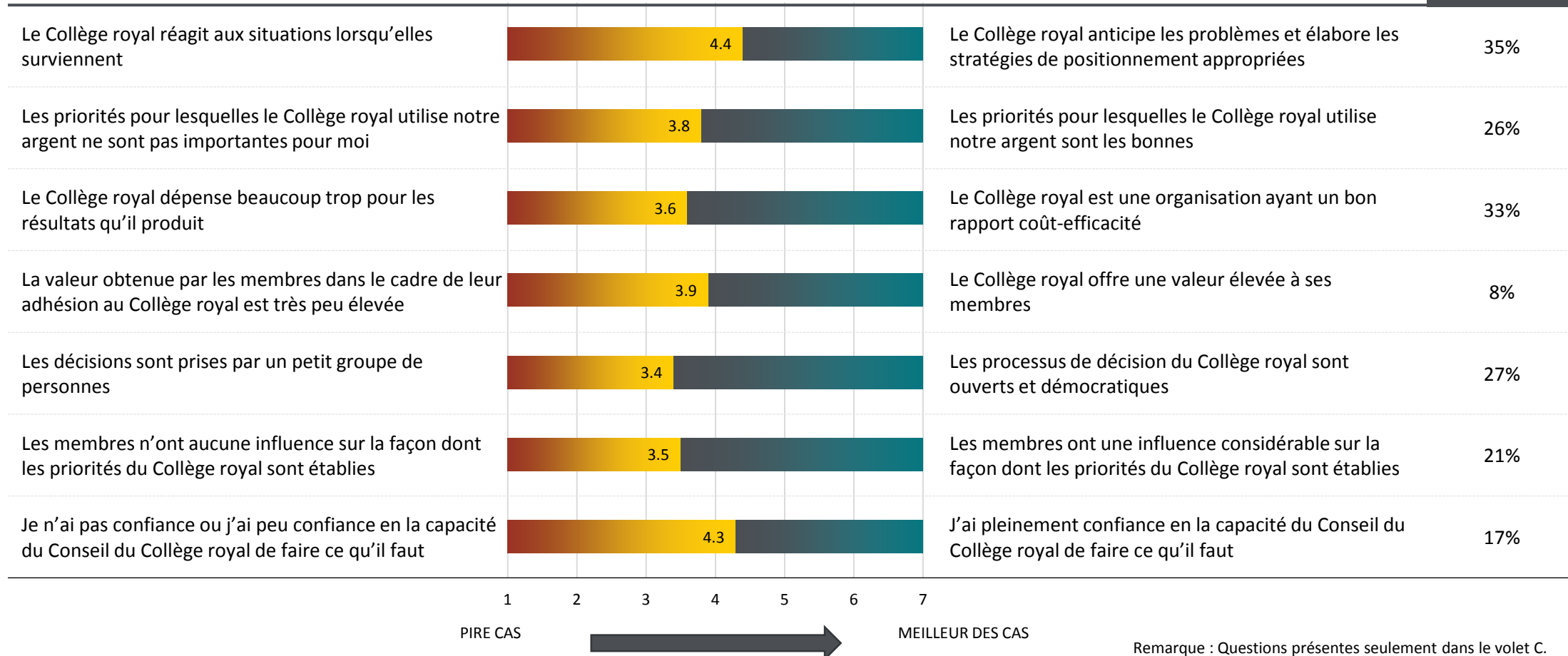


Remarque : Questions présentes seulement dans le volet C.



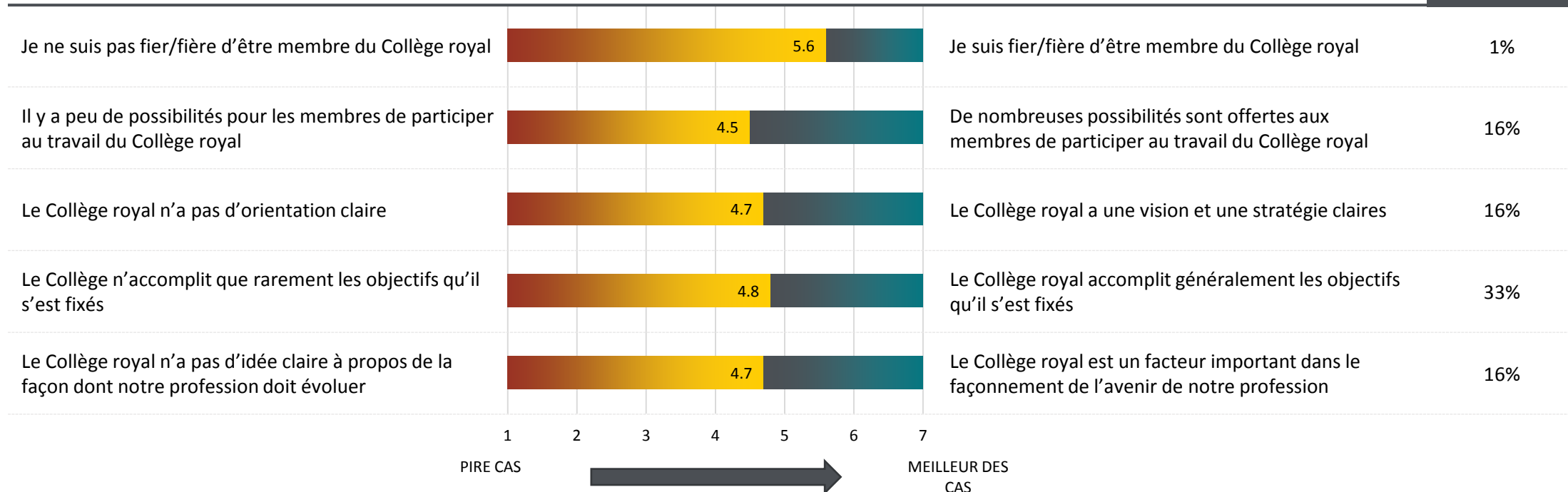
Attitudes au sujet du rendement et de la gouvernance

PAS ASSEZ D'INFORMATION POUR RÉPONDRE



Attitudes au sujet du rendement et de la gouvernance (suite)

PAS ASSEZ
D'INFORMATION
POUR RÉPONDRE



Remarque : Questions présentes seulement dans le volet C.



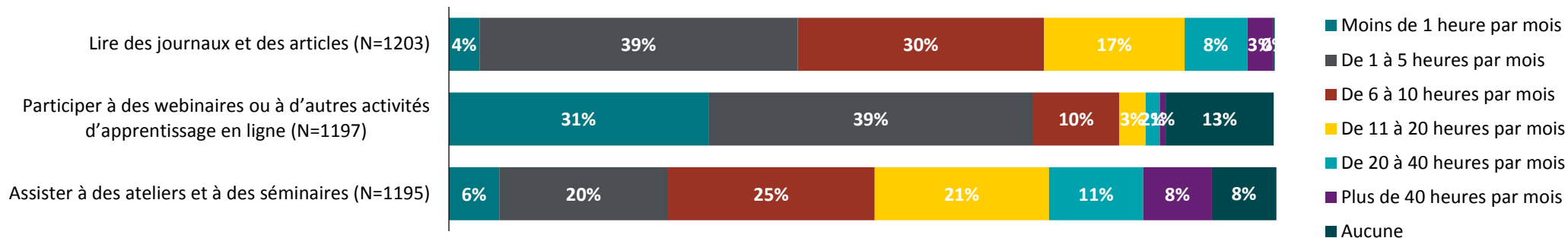
Développement professionnel continu



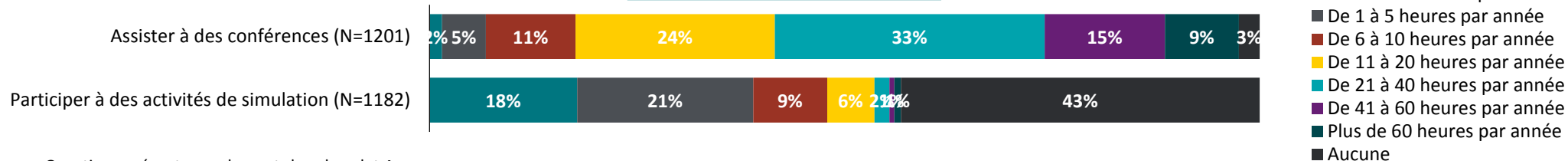
Temps consacré à des activités de DPC

- Le sondage indique que les membres du Collège royal consacrent beaucoup de temps à des activités de DPC tout au long de l'année.
- Presque tous les répondants ont indiqué qu'ils ont consacré au moins un certain temps chaque mois à la lecture de journaux (revues) et d'articles. En fait, six répondants sur 10 (58 %) y consacrent plus de cinq heures chaque mois.
- Deux tiers (66 %) assistent à des ateliers et des séminaires plus de cinq heures par mois.
- En revanche, 84 % participent à des webinaires ou à d'autres activités d'apprentissage en ligne, à raison de cinq heures ou moins par mois.
- Nous avons aussi mesuré le temps consacré chaque année à d'autres activités de DPC. Le temps est surtout consacré à des conférences, car plus de la moitié (56 %) des répondants y consacrent plus de 20 heures par année, et 24 %, de 11 à 20 heures par année.
- Par contre, 43 % des membres ont indiqué qu'ils ne participaient pas à des activités de simulation, soit moins de cinq heures par année (39 %) dans la plupart des cas.

Activités mensuelles de DPC



Activités annuelles de DPC

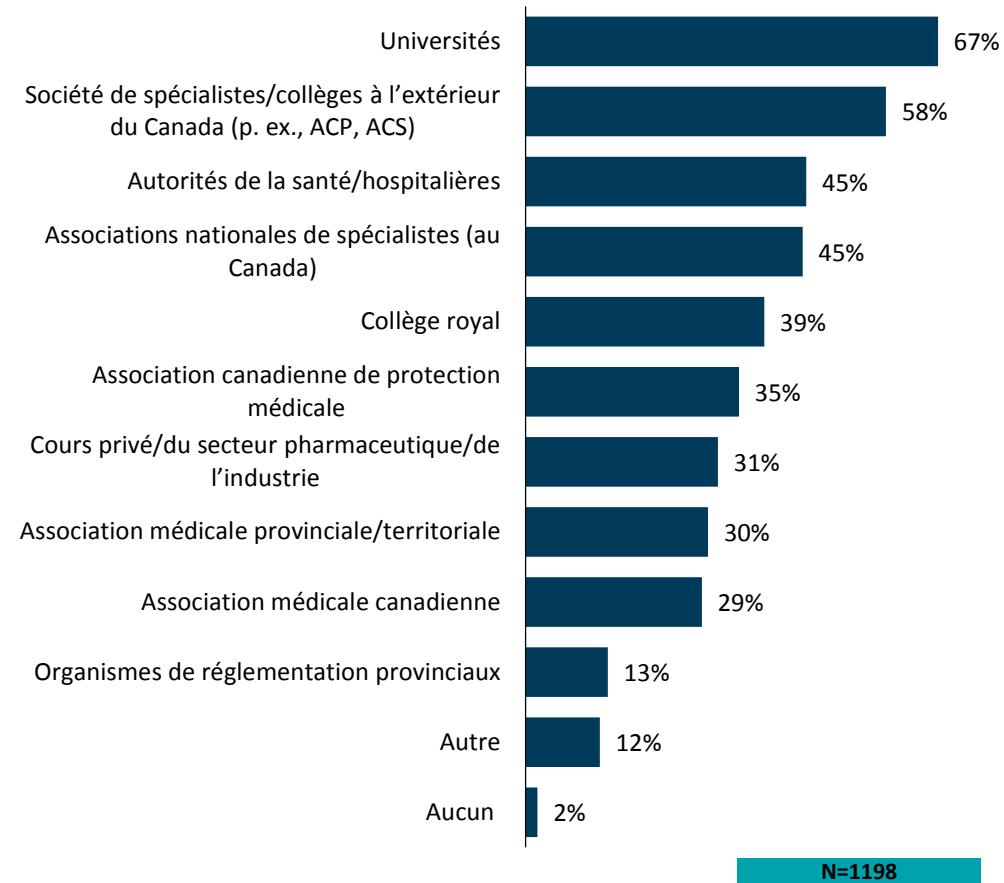


Remarque : Questions présentes seulement dans le volet A.



Recours à des prestataires de DPC au cours des 12 derniers mois

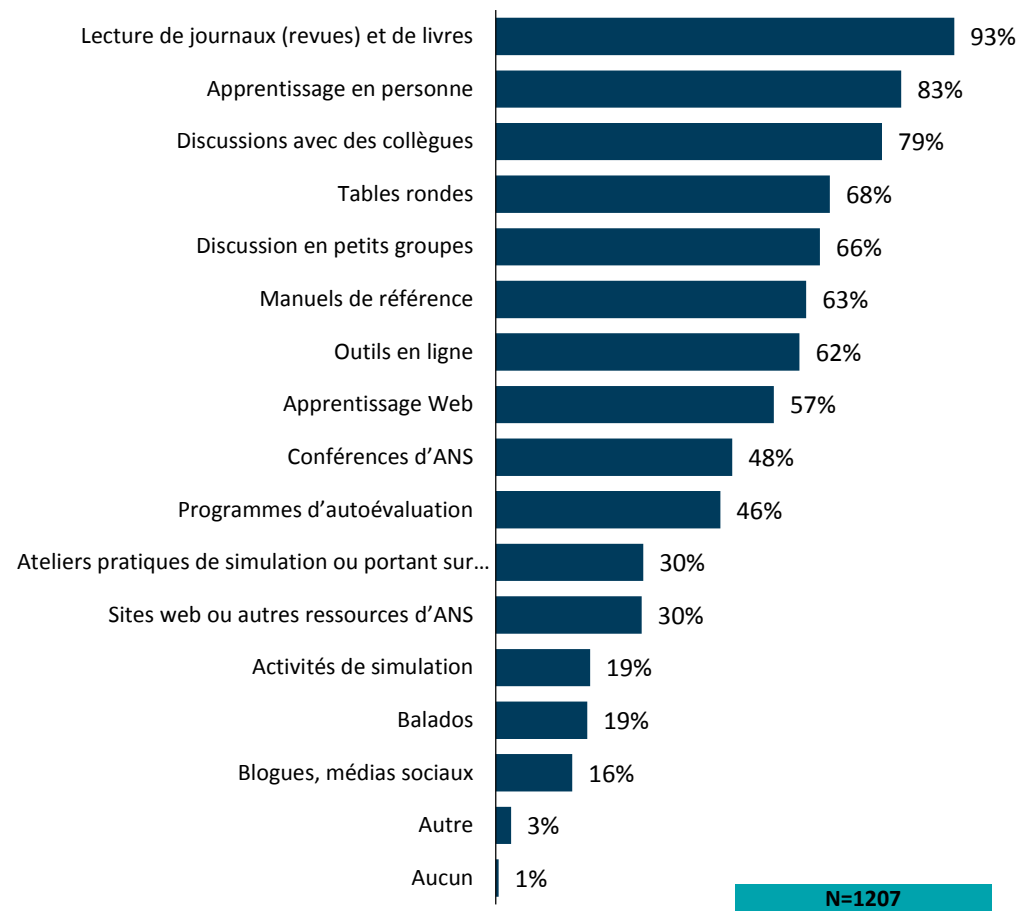
- La vaste majorité des membres (98 %) ont eu recours à un prestataire de DPC au cours des 12 derniers mois.
- Les universités sont de loin le prestataire le plus important d'activités de DPC. Deux tiers (67 %) des membres y ont eu recours au cours des 12 derniers mois.
- L'autre prestataire de DPC le plus courant, et le seul autre auquel plus de la moitié des membres ont eu recours, est une association nationale de spécialistes/un collège à l'extérieur du Canada (58 %).
- Le Collège royal vient au 5e rang (39 %), après les hôpitaux, autorités de la santé et associations nationales de spécialistes au Canada (45 % dans les deux cas). Un tiers (35 %) des membres ont eu recours à l'Association canadienne de la protection médicale.



Remarque : Questions présentes seulement dans le volet A.



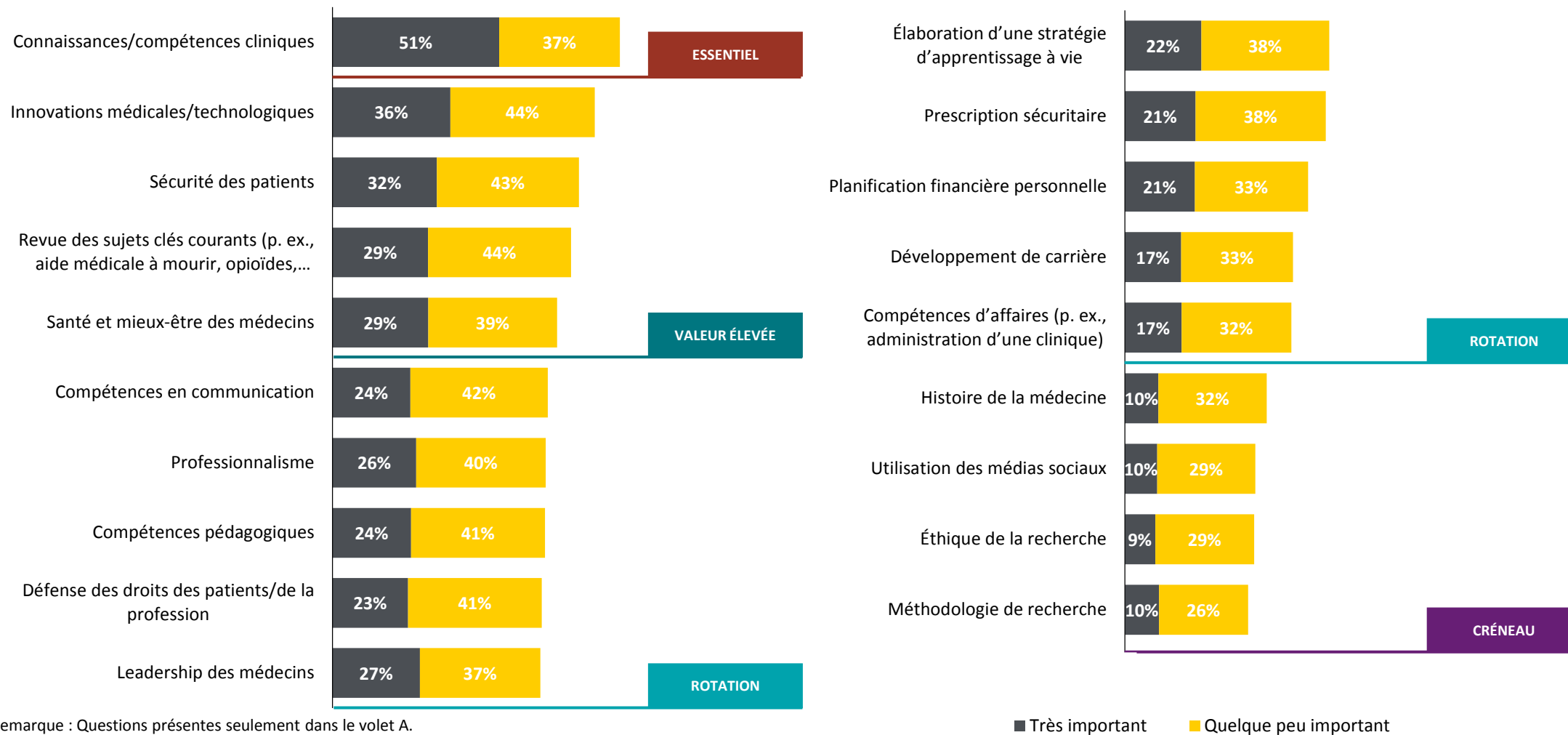
Type d'apprentissage utilisé au cours des 12 derniers mois



- Les membres ont surtout lu des journaux (revues) et des livres au cours des 12 derniers mois (93 %). Cependant, environ quatre membres sur cinq ont aussi mentionné l'apprentissage en personne (83 %) et les discussions avec des collègues (79 %).
- Aucun thème commun ne ressort des principaux types d'apprentissage, car ils comprennent une combinaison d'apprentissage textuel, en ligne et de discussions avec des pairs.

Remarque : Questions présentes seulement dans le volet A.

Sujets d'intérêt relatifs au DPC



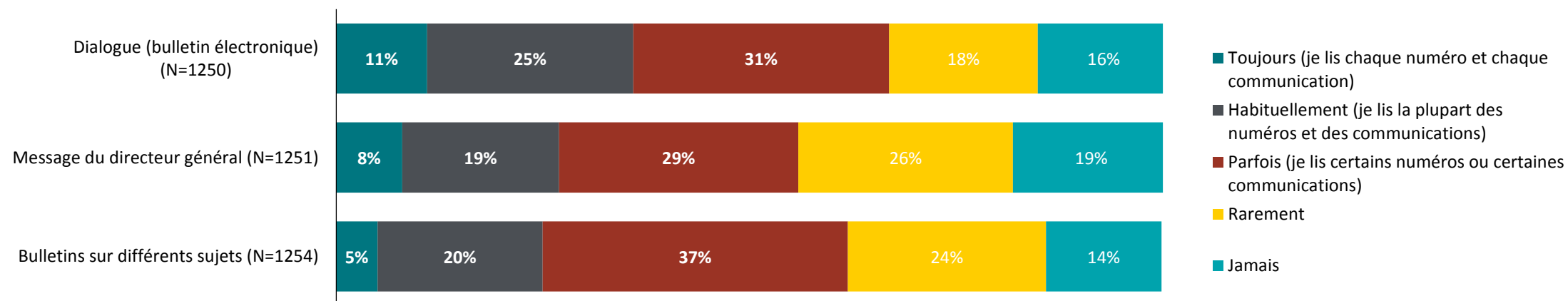


Communications



Fréquence de lecture des publications

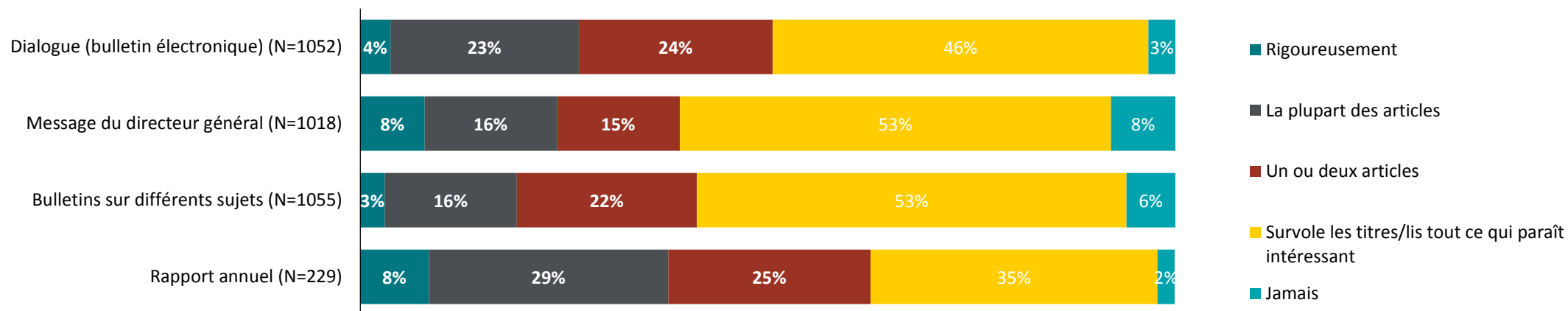
- Même si plusieurs membres lisent la plupart des publications du Collège royal, ils ne les lisent pas régulièrement.
- Fait à souligner, plus de la moitié des membres lisent parfois l'ensemble des publications.
- Les membres lisent surtout le bulletin électronique Dialogue : deux tiers (67 %) d'entre eux lisent au moins certains numéros, et plus d'un tiers (36 %) lit la plupart ou l'ensemble des numéros de ce bulletin.
- Un quart (25 %) des membres lisent régulièrement les bulletins électroniques, tandis que 37 % d'entre eux les lisent parfois.
- Plus de la moitié (56 %) des membres lisent parfois le Message du directeur général, tandis que 27 % le lisent souvent.



Remarque : Questions présentes seulement dans le volet B.

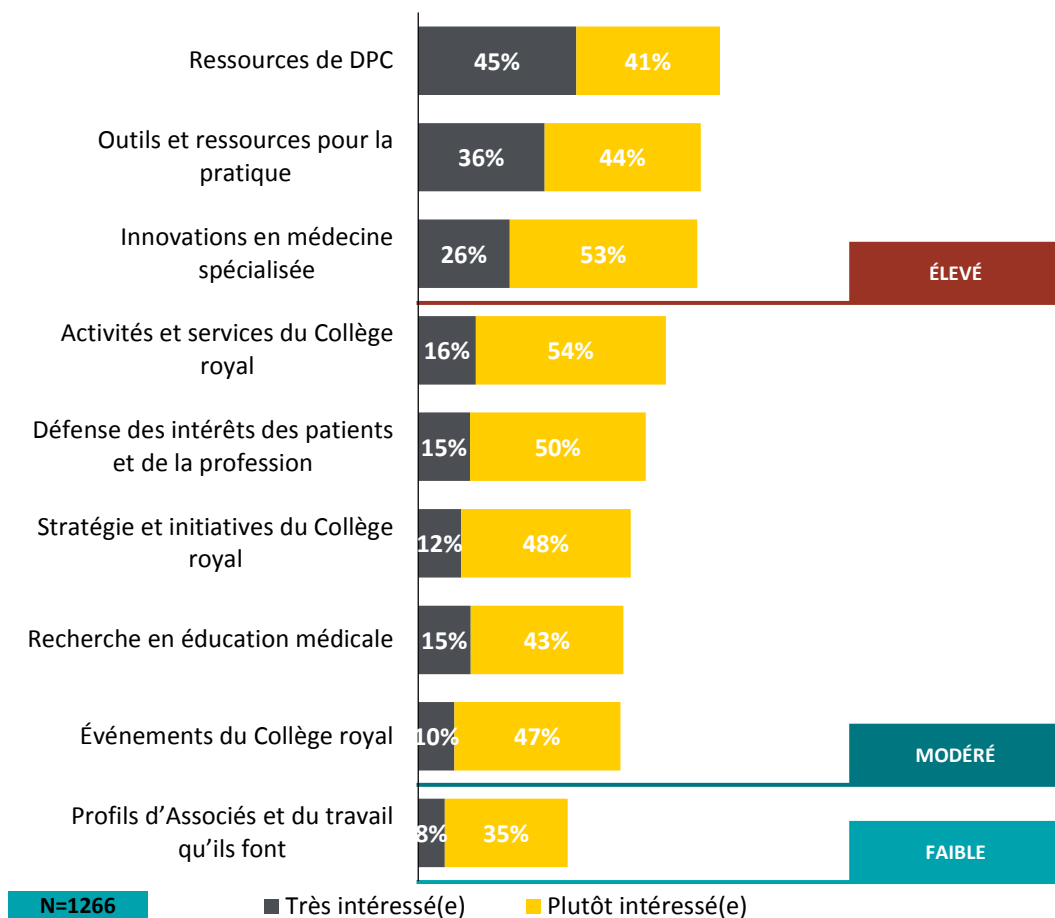
Degré de lecture des contenus publiés par le Collège royal

- Nous avons demandé aux répondants qui lisent ou consultent les communications du Collège royal de préciser à quelle fréquence ils le font.
- Les résultats indiquent que les publications ne sont pas lues de façon exhaustive dans la plupart des cas. Plus de la moitié des membres (53 %) lisent rapidement le Message du directeur général et les bulletins électroniques, tandis que 15 % et 22 % des répondants ont indiqué qu'ils lisent « un ou deux articles ».
- Même si les pourcentages sont différents, 46 % des membres survolent rapidement le contenu de Dialogue et 24 % lisent un ou deux articles.
- Même s'ils sont peu nombreux, les membres qui lisent le rapport annuel sont plus susceptibles de le lire en grande partie (37 %) que d'autres publications.



Remarque : Questions présentes seulement dans le volet B.

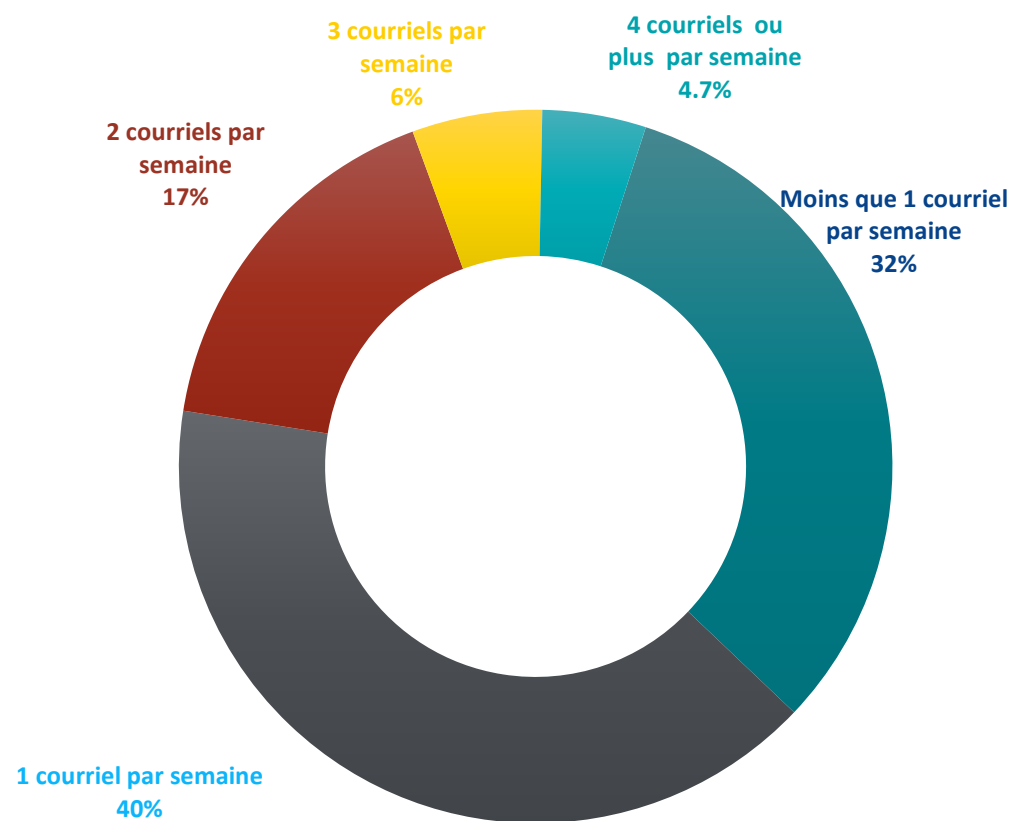
Renseignements suscitant un intérêt



Remarque : Questions présentes seulement dans le volet B.

- Nous avons demandé aux répondants d'indiquer leur niveau d'intérêt à recevoir différents types de renseignements (9 en tout). Ceux-ci sont classés selon le pourcentage, et indiquent que les membres étaient « très intéressés » ou « plutôt intéressés » à les recevoir. Aucun type de renseignements n'a été jugé essentiel, aucun n'ayant été qualifié de très important par plus de la moitié des répondants.
- Les renseignements pour lesquels les répondants se sont montrés « très intéressés » peuvent être divisés en trois catégories :
- **Intérêt élevé (Très intéressé - de 25 % à 45 % des répondants)** : Ces renseignements suscitent un certain intérêt chez presque tous les membres, et au moins un quart d'entre eux les trouvent d'un grand intérêt. Les membres désirent recevoir ces renseignements de façon générale et ils devraient leur être transmis régulièrement. Les renseignements d'un grand intérêt comprennent les ressources de DPC (qualifiées de très importantes par 45 % des membres), les outils et ressources pour la pratique (36 %) et les innovations en médecine spécialisée (26 %).
- **Intérêt modéré (Très intéressé - de 10 % à 24 % des répondants)** : Ces renseignements suscitent un certain intérêt chez au moins la moitié des membres, mais moins d'un quart des répondants les trouvent d'un grand intérêt. Les membres veulent être informés; ils ne veulent pas de surcharge d'information. Les renseignements qui font partie de cette catégorie portent sur les activités et services du Collège royal (16 %), la défense des intérêts (15 %), les stratégies et initiatives du Collège royal (12 %), la recherche en éducation médicale (15 %) et les événements organisés par le Collège royal (10 %).
- **Faible intérêt (Très intéressé - moins de 10 % des répondants)** : Moins de la moitié des membres s'intéressent à ces sujets, et moins d'un membre sur 10 les trouvent d'un grand intérêt. Ils ne sont pas d'une grande priorité pour les membres et devraient être considérés ainsi. Seuls les profils d'Associés et du travail qu'ils font (8 %) font partie de cette catégorie.

Nombre de courriels souhaité



- La plupart des membres préfèrent recevoir idéalement deux courriels ou moins par semaine. Près de neuf membres sur 10 (89 %) ont choisi un certain nombre de courriels qu'ils préféreraient recevoir par semaine.
- Le nombre de courriels qui leur semblerait approprié par semaine est de 1,3 en moyenne.

Conclusions et considérations stratégiques

- Le Sondage de 2018 auprès des membres du Collège royal visait à obtenir des renseignements détaillés afin d'éclairer les activités de planification opérationnelle et stratégique du Collège royal. Les principales conclusions et considérations qui en découlent aideront la direction à s'assurer que le Collège royal poursuit sur sa lancée.
- Ce qu'il faut surtout retenir du sondage, c'est que même si le rendement du Collège royal est acceptable dans certains domaines, il laisse à désirer dans d'autres domaines. En fait, dans certains domaines, son rendement est comparable à celui de 47 autres organisations professionnelles; dans d'autres domaines, il est inférieur au rendement de ces organisations.
- Les membres sont fiers de faire partie du Collège royal et il y a lieu de s'en réjouir, car ce n'est pas toujours le cas dans d'autres organisations.